



Le Président

Poitiers, le 13 mars 2025

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à **l'Assemblée Générale Extraordinaire** de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou, qui se tiendra le :

Vendredi 28 mars 2025 à 9 heures

dans la salle de Conférence du siège social de la Caisse Régionale, 18 rue Salvador Allende à Poitiers (86000) (accueil émargement à partir de 08h30).

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

1. Autorisation à donner au Conseil d'Administration de réduire le capital par voie d'annulation de CCI ;
2. Modifications statutaires afin de préciser les conditions de nomination du censeur au sein du Conseil d'Administration
3. Pouvoirs pour accomplissement de formalités.

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE LA TOURAINE ET DU POITOU
Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit.
Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896



Siège Social et Services Administratifs
18, rue Salvador Allende
CS50 307 86008 POITIERS CEDEX 1
☎ 05 49 42 33 33

www.ca-tourainepoitou.fr
SWIFT : AGRIFRPP894
N° TVA Intracommunautaire : FR02
399 780 097 RCS POITIERS - Identifiant unique CITEO FR234342_03GYCH

Direction Générale et Services Administratifs
45, Boulevard Winston Churchill
BP 4114 37041 TOURS CEDEX 1
☎ 02 47 39 81 00

Cette Assemblée Générale Extraordinaire sera suivie d'une **Assemblée Générale Ordinaire**, le :

Vendredi 28 mars 2025 à 10 heures

dans la salle de conférence du siège social de la Caisse Régionale, 18 rue Salvador Allende à Poitiers (86000).

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration, du rapport sur la gouvernance, et des rapports des Commissaires aux comptes ;
2. Approbation du rapport du Conseil d'administration et des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, quitus aux administrateurs ;
3. Approbation du rapport du Conseil d'administration et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
4. Approbation des comptes globalisés de la Caisse régionale et de ses Caisses locales affiliées de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
5. Approbation des dépenses visées à l'article 39-4 du CGI ;
6. Approbation des conventions réglementées ;
7. Constatation de la variation du capital social, approbation des remboursements de parts sociales ;
8. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et fixation de l'intérêt aux parts sociales, de la rémunération des Certificats Coopératifs d'Investissement et des Certificats Coopératifs d'Associés ;
9. Renouvellement partiel du Conseil d'administration ;
10. Nomination du cabinet PricewaterhouseCoopers Audit en qualité de Commissaire aux comptes titulaire de la Caisse régionale
11. Nomination du cabinet Malevaut-Naud en qualité de Commissaire aux comptes titulaire de la Caisse régionale
12. Nomination du cabinet PricewaterhouseCoopers Audit, Commissaire aux comptes certifiant les informations en matière de durabilité
13. Nomination du cabinet Malevaut-Naud, Commissaire aux comptes certifiant les informations en matière de durabilité
14. Autorisation à l'effet d'opérer sur les Certificats Coopératifs d'Investissement de la Caisse régionale ;
15. Fixation de la somme globale à allouer au financement des indemnités compensatrices de temps passé des administrateurs au titre de l'exercice 2025 en application de l'article 6 de la loi du 10 septembre 1947 modifiée ;
16. Vote consultatif sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées en 2024 aux personnes identifiées ;
17. Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

Renouvellement partiel du Conseil d'Administration : sièges à pourvoir : 7

Administrateurs(trices) sortant(e)s rééligibles :

M. Jean-Luc GALVAING, M. Jean-Noël BIDAUD, Mme Emilie FONGAUFFIER, Mme Véronique BROUARD, M. Lionel THEMINE.

Nouvelles candidatures :

Mme Marina KRAFT, Présidente de la Caisse locale de Saint Gervais les Trois Clochers.
M. Yann BONSENS, Président de la Caisses locale de Joué-lès-Tours.

Vous trouverez l'ensemble des informations préparatoires aux Assemblées Générales dont le texte des résolutions et les comptes de l'exercice 2024 sur la page des informations réglementées du site internet de la Caisse Régionale 15 jours avant l'Assemblée Générale.

Tout sociétaire peut jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents ou en prendre connaissance au siège social, 18 rue Salvador Allende, POITIERS, pendant un délai de quinze jours précédant la date de l'Assemblée.

Vous trouverez ci-joint un pouvoir à retourner en cas d'empêchement absolu de votre part (daté et signé).

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Président du Conseil d'Administration,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Odet Triquet', written over a horizontal line.

Odet TRIQUET